



Une biodiversité d'une richesse exceptionnelle à Bures



Dans deux précédents dossiers, nous vous avons présenté les actions mises en œuvre à Bures pour préserver et développer notre biodiversité (Le Buressois n°128 de juillet/août 2022 et Le Buressois n°124 de Novembre / décembre 2021).

Aujourd'hui nous revenons vers vous pour vous faire découvrir, la richesse de notre biodiversité.

En effet, entre plateaux, vallée et relief accidenté du Parc Naturel Régional (PNR) tout proche, les zones humides et boisées de notre ville sont des relais propices à l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux qui nichent, hivernent ou font une escale de migration. Plus de la moitié des espèces protégées en Ile-de-France sont caractéristiques des zones humides.

La Ville dispose d'outils pour protéger et valoriser la biodiversité. À l'occasion des deux révisions du Plan Local d'Urbanisme en 2010 et 2018, Bures a pris des mesures de protection de ses zones paysagères inscrites dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

(PADD). Cette volonté se traduit également dans le projet d'intégrer le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, en cours d'extension.

Sur notre territoire francilien, la pression de l'être humain pèse sur la biodiversité de nos trames verte et bleue. Les éclairages publics perturbent les insectes... et donc les oiseaux et chauves-souris qui s'en nourrissent. Sans compter l'impact des espèces exotiques proliférantes.

Pour préserver notre biodiversité et les lieux qui l'abritent, il est nécessaire de mieux les connaître.

C'est pourquoi la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a mené en 2022 un Atlas de la Biodiversité, la Ville de Bures s'est associée activement à sa démarche et a dressé un premier état des lieux de notre biodiversité sous la forme d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).





Connaître les lieux remarquables et ordinaires de notre commune



Bures possède une trame verte importante : des espaces boisés classés du viaduc des Fauvettes au sud, jusqu'à ceux de la Guyonnerie au nord, en passant par le parc de la Grande Maison, le parc de l'IHES... et les nombreux jardins buressois dont 29 sont qualifiés de « jardins naturels sensibles » par le Département. La trame humide également est importante, le long de l'Yvette en passant par le bassin de retenue et l'Espace Naturel sensible (ENS), mais aussi le long du ru d'Angoulême jusqu'au Baratage.



Le bassin de retenue, classé Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique - où l'on voit régulièrement un petit groupe de chevreuils, quelques hérons et faisans... Mais il est aussi constitué d'une végétation spécifique des prairies inondables, abritant une petite faune variée et servant d'habitat ou d'escale à de nombreux oiseaux.



La zone humide de la Mare des Pins, classée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Au cœur du centre universitaire, à cheval sur Bures et Orsay, sur le coteau de l'Yvette. Ses résurgences et mares à mi-pente en font un lieu d'accueil pour certaines espèces remarquables.



Squares

Espace Naturel Sensible (ENS) de la Guyonnerie Il est constitué d'une mosaïque de différents habitats : milieux humides, boisés, arbustifs, buissonnants, ouverts, semi-ouverts. Il est en cours d'aménagement, avec entre autre un futur parcours pédagogique.

Les Espaces Boisés Classés (EBC) Protégés par le PLU de Bures, ils constituent une trame boisée, qui permet à la faune volante de se déplacer de façon presque continue sur le territoire.

Le Parc de la Grande Maison Classé « espace paysager remarquable » au sens du code de l'urbanisme.

Le chêne du Petit-Launay Classé « arbre remarquable de France ». Il semble remonter au XVI^e siècle. Les organisateurs de l'exposition Universelle de 1900 à Paris désiraient le transporter dans la capitale, heureusement le maire de Bures déclina cette offre.



La zone humide du Baratage Le long du ru d'Angoulême, donc à cheval sur Bures et Gometz le Châtel, elle fait partie de la coulée verte du viaduc des Fauvettes.

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Trame bleue | Trame verte |
| Cours d'eau | Habitats de grands parcs |
| Mares | Habitats herbacés |
| Habitats aquatiques et humides | Habitats boisés |

Cartographie : Urban ECO, novembre 2022
Fond de carte : Esri Street



Compiler les études et bases de données disponibles



Des études sur des lieux ciblés ont eu lieu ces dernières années. Tout d'abord, un diagnostic écologique de la zone humide du Baratage pour en évaluer les enjeux en termes de flore, faune et habitats (2015). Des inventaires et analyses sur la végétation et la faune de l'ENS de la Guyonnerie (2016-2018). Un inventaire des chiroptères (chouettes-souris) dans le parc de

la Grande Maison, avec le PNR et l'Université (2019). D'autres ont suivi en 2022 réalisés par des naturalistes professionnels dans le parc de l'IHES, le long de l'Yvette, et à la coulée verte du viaduc des Fauvettes à la demande de la Communauté d'agglomération. Sans compter les campagnes d'observation des papillons ou des hérissons organisées par des associations.



Marine (botaniste) et Delphine (entomologiste et ornithologue), mandatées par la Communauté d'agglomération, en observation en 2022.

Plusieurs bases de données sont maintenant accessibles au grand public, et permettent de filtrer sur la commune voulue :

- **Base Geonature** (geonature.arb-idf.fr), recensant de nombreuses observations de flore et faune. Concernant Bures : 276 espèces végétales (principalement à fleurs), 195 espèces animales (surtout oiseaux et papillons).
- **Base de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel** (inpn.mnhn.fr), avec accès à des fiches descriptives. Concernant Bures : 301 espèces végétales, 191 espèces animales.

- **Base du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien** (cbnbp.mnhn.fr), centrée sur les végétaux, fournie et détaillée, précisant le statut en termes de protection. Concernant Bures : 560 espèces végétales.

Ces études et bases de données sont imparfaites et non exhaustives mais elles ont le mérite d'exister. En les recoupant nous arrivons à obtenir une vue d'ensemble à la fois qualitative et quantitative.



Découvrez une partie intime de notre biodiversité

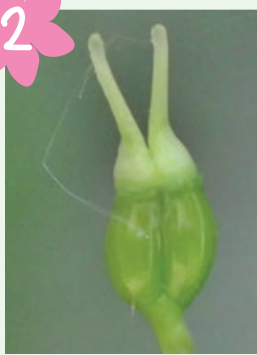
DU CÔTÉ DES PLANTES

La star botanique de Bures : AIL DES OURS !

Rare en Ile-de-France. Très présent à Bures, dans les pentes boisées et fraîches, son nom vient du fait que les ours, après l'hibernation, s'en purgent l'estomac. Il a toutes les propriétés culinaires et thérapeutiques de l'ail : nos ancêtres chasseurs-cueilleurs mangeaient déjà ses feuilles, ses fleurs et ses bulbes. Autrefois, porté dans la poche d'une femme enceinte, il était réputé protéger l'enfant à naître...



Nous avons la chance d'avoir à Bures d'autres plantes vulnérables et menacées en Ile-de-France telles que **le trèfle souterrain (1), le Conopode dénudé (2), l'Orpin pourpier (3) et la Fumeterre des murs (4).**



Nous retrouvons en particulier sur l'Espace Naturel Sensible des plantes rares caractéristiques des zones humides à préserver telles que **le Souchet brun (5), la Grande Prêle, la Glycérie pliée (6), le Polystic à soies, la Scirpe à fruits larges, le Colchique d'automne**

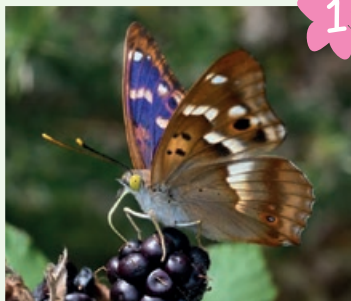


DU CÔTÉ DES INSECTES

Les insectes sont de petits animaux que l'on croise au quotidien, mais qui nous évoquent rarement de la sympathie. En effet, les insectes n'ont pas la douceur des chats, la bonté des chiens et le côté mignon des rongeurs domestiques. Non, les insectes sont des animaux que l'on préfère éloigner de chez soi et que l'on a tendance à méconnaître. Pourtant, les insectes représentent près de 85 % de la biodiversité animale. Tous les insectes sont différents. Si la plupart sont inoffensifs pour l'homme, beaucoup nous effraient ou nous rebutent, bien souvent par méconnaissance.



2



1



Des papillons remarquables

Notre ville abrite quelques papillons remarquables tels que le Demi-Deuil, la Thécla de l'Yeuse (quasi-menacée, assez rare en Ile-de-France), **le Petit Mars changeant (1)**, **la Thécla du Bouleau** (non menacée mais assez rare en Ile-de-France), **le Tristan**, **le Petit Sylvain (2)** (autrefois rare mais devenu plus courant aujourd'hui), **l'Hespérie du Dactyle**, **la Grande Tortue**.

DU CÔTÉ DES AMPHIBIENS

L'Alyte accoucheur

Protégé, assez rare en Ile-de-France.

Recensé à Bures (la dernière fois en 2005). Il habite des zones humides où il peut s'enfouir dans des terres meubles. Il aime aussi se cacher dans de vieux murs. Le mâle porte les œufs sur ses pattes arrière.



Quelques orthoptères (grillons, sauterelles)

Ils ont été recensés notamment dans l'Espace Naturel Sensible (ENS). Beaucoup d'entre eux sont protégés en Ile-de-France car bien souvent menacés : **le Conocéphale gracieux**, **le Grillon d'Italie**, **la Decticelle Bariolée**, et **le criquet verte-chine**.



Les amphibiens, anciennement appelés batraciens, forment une classe des vertébrés tétrapodes qui ont acquis leur indépendance de l'eau. Les amphibiens ont plus souvent le besoin de déposer leurs œufs dans l'eau, desquels émerge une larve aquatique appelée têtard. C'est ainsi qu'ils trouvent refuge dans nos zones humides et nos mares buressoises : **la Grenouille rieuse** (assez rare en Ile-de-France), **la Grenouille verte**, **le triton palmé** et **l'Alyte accoucheur**.

DU CÔTÉ DES OISEAUX

Nous avons la chance à Bures de découvrir des oiseaux relativement rares et vulnérables voire en danger : **la Linotte mélodieuse, l'alouette des champs, le Martin pêcheur d'Europe, le Pipit farlouse**



Le Bouvreuil pivoine

Vulnérable en France et protégé.

C'est un frugivore sédentaire, qui recherche les lisières touffues et les arbustes. Par rapport à sa rareté, il est plutôt bien représenté à Bures, avec plusieurs couples qui nichent dans l'ENS.



Tourterelle des bois

Vulnérable en France.

Elle apprécie les mosaïques de milieux, même si elle fréquente aussi les forêts âgées. Par rapport à sa rareté, elle est bien représentée à Bures : dans les boisements de l'ENS, au moins 6 mâles chanteurs ont été recensés en 2017.



D'autres nichent dans la zone humide du Baratage : **le Pic Epeichette, le Gros bec casse-noyau, le Gobemouche gris, la Bergeronnette des ruisseaux, le Roitelet à triple bandeau, la Bondrée apivore.**



Gobemouche gris

Vulnérable en Ile-de-France.

Grand migrateur, qui passe l'hiver au sud du Sahara. À cause du réchauffement climatique, les insectes éclosent plus tôt, et le gobemouche tente de s'y adapter en remontant plus tôt de sa migration. Mais cette adaptation a ses limites...

Bondrée apivore

Vulnérable en Ile-de-France.

Elle niche dans de grands arbres, mais elle est moins aérienne que la buse : elle est plus adaptée au vol lent sous les houppiers. Pour chasser les guêpes, frelons ou bourdons, elle les suit en vol jusqu'à leur nid.



Le Pipit farlouse

En danger en Ile-de-France, et protégé.

Il est en fort déclin, le réchauffement climatique le pousse vers le nord-est. Il aime la végétation courte, typiquement les prairies humides : il a été observé au bassin de retenue (la dernière fois en 2015). Il vit en groupe, se nourrit de petits insectes et de graines.



Certains spécimens ont trouvé refuge au cœur de l'Espace Naturel Sensible : **le Bouvreuil pivoine, la tourterelle des bois, le chardonneret élégant, le Verdier d'Europe.**



La vie des oiseaux, on ne s'en lasse pas ! D'autres espèces sont également bien visibles à Bures : **le Pic noir, la Fauvette des jardins, la Bécasse des bois, le Moineau domestique, le Pouillot fitis, la Mésange noire, l'Hirondelle rustique ou de cheminée et l'hirondelle de fenêtre.**

DU CÔTÉ DES MAMMIFÈRES

Quelques petits mammifères sympathiques habitent à Bures : le Campagnol Amphibie (1) (protégé, très rare en Ile-de-France), le plus grand des campagnols mais le plus petit des rongeurs aquatiques. Ainsi que le Hérisson d'Europe (protégé et en déclin dans notre région) et bien sûr l'écureuil roux (protégé mais très courant sur notre territoire).

À la tombée de la nuit, on voit souvent des Chiroptères (Chauves-souris) voler à Bures. Elles sont très sensibles à la pollution lumineuse. Celle que nous voyons le plus souvent est la Pipistrelle commune.

Certaines chauves-souris sont plus rares et peuvent s'observer à Bures (100 à 1000 fois moins souvent que la Pipistrelle commune). Elles sont en particulier recensées dans l'Espace Naturel Sensible et au parc de la Grande Maison. Leur présence est due à l'abondance d'insectes au bord des cours d'eau : **le Murin de Daubenton, le Murin de Natterer, la Sérotine commune, la Pipistrelle de Kuhl.**



Murin de Daubenton

Protégé, en danger en Ile-de-France.

Spécifique des milieux aquatiques. En été, il gîte dans les trous des arbres, ou de la maçonnerie des ponts. En hiver, il gagne souvent des sites souterrains.



Sérotine commune

Protégée, vulnérable en Ile-de-France.

Elle chasse après le coucher de soleil, en petite escadrille ou en solitaire. Elle hiberne, et risque de mourir si la température de son gîte s'effondre. Les mâles sont solitaires, tandis que les femelles se regroupent jusqu'à 50 en colonie, pour la mise-bas.

D'autres mammifères vivent dans nos forêts et espaces verts : le Chevreuil, la Fouine, le Lapin de garenne, la Taupe d'Europe, le Mulot sylvestre, la Campagnol roussâtre et le Renard roux.



Agir au quotidien pour préserver la biodiversité de Bures



Connaître la biodiversité de Bures n'est utile que si cela permet de mieux agir... Comme nous vous l'indiquons dans nos articles parus dans le Buressois (N°131, 128 et 124), la Ville agit chaque jour pour préserver sa biodiversité.

Quelques exemples :

Les agents municipaux pratiquent la gestion différenciée des espaces verts : entretien régulier sur les zones urbaines passantes, les points de rencontre, les points « symboles » (rond-point du 8 mai), et plus occasionnellement ailleurs. Ils utilisent dans les massifs différents types de paillage (chanvre, plaquette bocagère, fibre) pour limiter le désherbage, garder l'humidité et faciliter la décomposition. Depuis des années ils désherbent sans produits chimiques.

Les habitants et associations sont impliqués dans des chantiers collectifs de plantation, dans le jardinage partagé, dans les chantiers participatifs jeunes. Des abris pour oiseaux, insectes et hérissons sont installés un peu partout dans la ville.



L'ENS de la Guyonnerie a vu la création d'une roselière, et d'un cheminement superficiel de l'eau pour réalimenter le sol avec les eaux des résurgences du coteau. L'opération « une naissance, un arbre » conduit à la plantation chaque année d'environ 80 arbres dans l'espace urbain. Les efforts de la ville ont conduit à l'obtention du label Terre Saine, et fin 2022 d'une « première fleur ».



Enfin, l'extinction de l'éclairage public une grande partie de la nuit, outre son impact sur les finances municipales et l'empreinte carbone, contribue à recentrer les insectes nocturnes sur leur fonction principale : nourrir les chauves-souris et oiseaux.



Capitaliser, approfondir et pérenniser

Le Comité Citoyen de la Transition créé fin 2022 se montre moteur sur le sujet avec un groupe de travail dédié à la biodiversité.

La ville envisage avec lui un approfondissement et une pérennisation de l'ABC en impliquant largement les habitants à travers des actions dites de "sciences participatives". Au-delà de l'ABC, ce groupe envisage de travailler sur les interactions entre nos trames verte, bleue et noire : la faune vivant dans la trame verte a besoin de la trame bleue en cas de sécheresse.

Enfin, le groupe est motivé pour mener des actions de sensibilisation, concrètement pour que les habitants jardiniers favorisent les essences locales et luttent contre les espèces invasives. Et plus largement pour, par petites touches, faire prendre conscience des enjeux : notre biodiversité est très sensible au dérèglement climatique, nous commençons à voir les conséquences des fortes chaleurs récentes sur la santé de nos arbres.

A suivre...

